



Chers parents, chers animés

Nos unités Saint-Nicolas et Saint-Exupéry partagent leurs valeurs et objectifs avec environ 900 autres unités appartenant à la Fédération des scouts Baden-Powell de Belgique (« Les Scouts ») et aux Guides Catholiques de Belgique.

Ces fédérations proposent aux unités scoutes et guides et à leurs membre un certain nombre de services : assurances, formation des animateurs, diverses aides pratiques à l'animation, organisation des relations extérieures du mouvement, liens avec les autres scouts et guides du monde.

Par ailleurs, nos unités doivent payer les charges de leurs locaux, veiller à la formation des animateurs et la financer partiellement.

C'est pour financer ces activités et services qu'une **cotisation annuelle d'unité** est demandée à chaque famille. Attention, cette cotisation d'unité est **distincte de celle qui vous est demandée par les sections** pour la participation aux frais des activités organisées durant l'année.

Vous trouverez ci-dessous le montant de cette cotisation, en fonction du nombre de personnes de la famille, qu'ils soient inscrits à l'Unité Saint-Nicolas ou à l'unité Saint-Exupéry:

Nombre de membres de la famille inscrits dans l' (les) unité(s)	1	2	3	4	5
Montant de la cotisation	60€	100€	129€	168€	205€

Nous vous remercions de bien vouloir verser cette somme sur le **compte bancaire des "Unités St Nicolas & St Exupéry"**: **BE30 0688 9799 5311**, **pour le 15 Novembre 2018**, avec en communication « **Cotisation nom+prénom(s) de votre (vos) enfant(s)** ». En cas de retard, une majoration de 5 euros par famille sera réclamée.

N'hésitez pas à contacter l'un des membres des staffs d'unité pour toute question, ou en cas de difficulté financière. Nos coordonnées sont disponibles sur le site web www.lh1661.be, dans les rubriques « Sections ».

Nous vous souhaitons, chers parents, chers animés, une excellente année scout !

Les staffs d'unité Saint-Nicolas et Saint-Exupéry.